



## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

### **Procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022**

#### Ordre du jour :

1. Echange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Jean Asselborn, sur la situation internationale
2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 24 juin 2021, 8 novembre 2021, 17 janvier 2022, 24 janvier 2022, 26 janvier 2022 et 10 février 2022
3. Divers

\*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Fred Keup, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Jean Asselborn, Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, Mme Monique Faber, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, membres du Parlement européen

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

\*

- 1. Echange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Jean Asselborn, sur la situation internationale**

Le Ministre fait le point sur la situation en Ukraine.

Le Président russe semble avoir échoué avec ses plans d'occuper l'Ukraine par un « Blitzkrieg ». Au contraire, la situation actuelle laisse présumer qu'il s'agira d'une guerre de position. Même les villes russophones comme Kharkiv ne sont pas encore envahies. A Marioupol et Kherson, le ravitaillement de la population est totalement coupé. Des centaines de milliers de personnes y sont bloquées. Il n'y a actuellement pas de chiffres fiables sur le nombre de morts. La ville d'Odessa est dans une situation similaire à celle de Marioupol.

L'église russe-orthodoxe soutient le Président russe et procède à la bénédiction de soldats, ce qui a une influence sur la population russe. Il est dans les calculs du Président Poutine que les pays européens sont confrontés par une vague importante de réfugiés ukrainiens. Il entend ainsi déstabiliser les pays européens. Dans les trois semaines de cette guerre, des crimes de guerre d'une extrême gravité ont été commis par les militaires russes. Le Ministre exprime son espoir que les responsables seront jugés par une juridiction internationale. Le Président ukrainien tiendra aujourd'hui un discours par vidéoconférence devant le Congrès américain. Une solution diplomatique n'est pas en vue, le Président Poutine insistant sur ses conditions maximalistes.

En Ukraine, certains envisagent une neutralité selon le modèle autrichien. Une telle démarche ne peut être décidée que par l'Ukraine elle-même, et ne peut pas être octroyée de l'extérieur.

L'exode de réfugiés ukrainiens vers les pays avoisinants se poursuit. Le nombre de personnes ayant quitté le pays est estimé à 3 millions. L'UNHCR craint que ce chiffre puisse atteindre jusqu'à 8 millions. Au Luxembourg, le nombre de réfugiés arrivant de l'Ukraine est également élevé, et il ne cesse pas d'augmenter.

L'Union européenne a adopté le quatrième paquet de sanctions contre la Russie. Sont visés en premier lieu les biens de luxe appartenant aux oligarques d'une valeur dépassant 50.000 euros, l'importation de fer et d'acier russe, les ratings financiers, les avantages de la part de l'OMC et les cryptomonnaies. Le Royaume-Uni a adopté à peu près les mêmes sanctions que l'UE.

Les Ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN se réunissent aujourd'hui. La proposition du Ministre polonais Kaczynski d'instaurer une mission pour la paix de l'OTAN en Ukraine n'a que peu de chances d'aboutir. Il est clair qu'il faut éviter une intervention directe de l'OTAN dans cette guerre qui risquerait d'escalader. La position chinoise est caractérisée par la loyauté envers Poutine. Si jamais la Chine livrait des armes, des sanctions seraient décidées sur le coup.

#### La gestion des réfugiés ukrainiens au Luxembourg

1,8 millions de réfugiés ukrainiens se trouvent en Pologne, 450.000 en Roumanie, 340.000 en Moldavie et 210.000 en Slovaquie. Il s'agit du plus grand nombre de réfugiés en Europe depuis la deuxième guerre mondiale.

Les chiffres au Luxembourg évoluent rapidement. 1.088 réfugiés ukrainiens sont hébergés dans les 15 structures de l'ONA et de nombreux réfugiés ont été accueillis par des personnes privées. A la demande du Ministre, les détails concernant les structures de l'ONA ne sont pas dévoilés publiquement.

Pour l'instant, l'ONA dispose de 1.320 lits dans ses structures. S'y ajouteront des espaces qui seront aménagés à court terme, dont un hall au Kirchberg disponible jusqu'au 11 avril 2022 et un hall à Contern. Le chiffre de 2.500 demandes de protection temporaire a augmenté au cours d'une seule journée de 400 demandes supplémentaires, en arrivant à 2.900. Il n'est pas encore clair si cette évolution se poursuivra au même rythme. 13 agents de la Direction de l'Immigration, 5 traducteurs et 4 agents de la police judiciaire traiteront entre 40 et 50 demandes par jour. 200 personnes ont obtenu jusqu'ici l'attestation de protection temporaire. Cette attestation leur donne droit à loger dans les structures d'accueil et de recevoir des produits d'hygiène, des vêtements, des soins médicaux ainsi qu'une indemnisation mensuelle qui se chiffre entre 200 et 250 euros. Il est plus facile à gérer des services comme les visites médicales dans des structures plus grandes, au lieu de les disperser dans une multitude de petites structures. Le gouvernement s'est par ailleurs accordé sur le principe que les bénéficiaires de protection temporaire peuvent s'inscrire auprès de l'ADEM pour trouver un travail. Il y aura, en outre, des offres de formation professionnelle et des cours de langue.

Les personnes ayant demandé la protection temporaire ne sont pas obligées de se déplacer spontanément pour faire la queue devant les administrations, mais reçoivent des invitations par la Direction de l'Immigration. 60% des personnes concernées sont de sexe féminin, 40% masculins. Un tiers sont des mineurs, dont 50 enfants en dessous de 3 ans.

La protection temporaire n'est pas seulement accordée aux réfugiés ayant la nationalité ukrainienne, mais aussi aux réfugiés ayant demeuré en Ukraine pour des raisons d'études, par exemple. Dans ce contexte, un certain nombre de jeunes Africains se trouvent au Luxembourg. En collaboration avec l'OIM (Organisation internationale de la Migration), ils auront le choix de rentrer dans leur pays ou de rester au Luxembourg. Il est aussi évalué s'ils peuvent poursuivre leurs études dans un autre pays, le Luxembourg ne disposant pas de tous les formations universitaires.

Sur le plan européen, aucune campagne de relocalisation n'est prévue dans le cadre de la protection temporaire. Les réfugiés peuvent circuler librement.

Pour ce qui est des personnes privées logeant des réfugiés, des adresses et contacts e-mails ont été distribués pour leur apporter un soutien. Une assistante sociale du Ministère de la Famille rend visite aux réfugiés logées par des personnes privées. Ils seront d'ailleurs traités de la même manière que les réfugiés hébergés dans les structures de l'ONA. Chaque demande sera traitée individuellement, selon la loi en vigueur.

### Débat

Il s'avère en réponse à une question de M. Clement que les Ukrainiens disposant d'un passeport biométrique bénéficient d'une exemption de visa pendant 90 jours.

Mme Oberweis pose des questions sur les négociations de paix, le rôle de l'UE et sur d'éventuelles conditions concernant l'hébergement privé des réfugiés. Le Ministre répond que le logement des réfugiés chez des particuliers revêt de la compétence du Ministère de la Famille. Des assistantes sociales rendent visite aux personnes hébergées pour évaluer l'état du logement. En guise de réponse aux autres questions de Mme Oberweis, le Ministre fait savoir que les Ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN se réunissent aujourd'hui. Par ailleurs, le Président ukrainien tiendra un discours par vidéo devant le Congrès américain. La question principale qui se pose est celle de décider sur de nouvelles livraisons d'armes encore plus

performantes à l'Ukraine. Une intervention directe de l'OTAN contre la Russie est exclue.

Les négociations de paix entre l'Ukraine et la Russie se tiennent par vidéo. Le sujet principal est d'établir des corridors pour permettre à la population civile de quitter la ville de Marioupol. Le Président ukrainien se dit prêt à négocier sur un abandon du processus d'adhésion à l'OTAN sous certaines conditions.

Selon les informations du Consul honoraire, la partie occidentale de la ville de Kiev subit actuellement de grands dégâts sous le bombardement russe. Les infrastructures sont détruites, ce qui laisse présumer que le Président Poutine ne tend pas à occuper tout le territoire ukrainien, mais envisage une division du pays avec le fleuve Dnjepr comme ligne entre les deux parties. Ce ne sont certes que des hypothèses. Il semble être sûr que le Président russe a sous-estimé la volonté et la capacité de défense de l'Ukraine. L'Armée russe est démotivée et mal organisée. A l'intérieur de la Russie, la propagande russe nie tout simplement la guerre en Ukraine.

Mme Bernard revient sur le sujet du logement des réfugiés au Luxembourg et pose des questions sur les possibilités de trouver de nouvelles structures à plus long terme, sur le suivi social des réfugiés et sur l'organisation du bénévolat. M. Di Bartolomeo enchaîne sur ces sujets, en soulignant l'importance d'une coopération étroite entre l'ADEM et les entreprises luxembourgeoises pour permettre aux réfugiés de trouver une occupation. Le Ministre répond aux deux interventions que le Ministre de l'Education nationale est en charge des questions sur la scolarisation. En ce moment, il importerait surtout d'organiser au mieux possible le primo-accueil des réfugiés. La procédure de protection temporaire ouvre certaines perspectives à court et moyen terme. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi introduire une demande de protection internationale qui donnera des perspectives de rester dans le pays à plus long terme.

L'évolution actuelle des chiffres ne permet pas de planifier déjà au long terme. Il est devenu difficile de trouver des matériaux pour construire certaines structures temporaires, dont des conteneurs d'habitation ou des WC. La plupart des réfugiés sont des femmes et des enfants. Selon le Ministre, une priorité est de mettre en place un suivi psychologique, beaucoup de membres des familles des réfugiés se trouvant dans le combat en Ukraine. La coopération avec la Croix Rouge et la Caritas au niveau de l'accueil, ainsi qu'avec l'ADEM au niveau du recrutement de salariés CDD est aussi d'une grande importance. La difficulté principale qui se pose à ce stade est qu'on ne peut pas encore évaluer le nombre de réfugiés arrivant dans les prochaines semaines.

**2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 24 juin 2021, 8 novembre 2021, 17 janvier 2022, 24 janvier 2022, 26 janvier 2022 et 10 février 2022**

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

**3. Divers**

Ce point de l'ordre du jour n'est pas abordé.

Luxembourg, le 16 mars 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

